



## PV de réunion

L'an deux mille vingt et un et le vingt-quatre du mois de Mai à douze heure, s'est tenue la réunion de travail des responsables pédagogiques et administratifs du département des STAPS, à la salle des réunions sous la présidence du chef de département.

Etaient présent, ci-joint la liste d'émargement.

Après discussion des différents points d'ordre du jour, il a été décidé ce qui suit :

1. Les enseignants sont appelés à mettre en ligne tous les cours (en présentiel et à distance) avant le **30/05/2021** ;
2. Les examens des modules enseignés à distance (en ligne) seront programmés avant le **17/06/2021** (date du début des examens S02) ;
3. Dépôt de mémoire :
  - 1<sup>ère</sup> session : **24/06/2021 au 03/07/2021**
  - 2<sup>ème</sup> session **03/07/2021 au 08/07/2021**
4. La soutenance des mémoires Master 02 est facultative (choix de l'étudiant) ;
5. Le 1<sup>ère</sup> CP du S02 est programmé pour le mardi **31/05/2021 à 12h00** ;
6. Rappels :
  - Le dernier délai pour le dépôt du carnet de stage est repoussé au Mardi **31/05/2021**
  - Pour les cours ayant un TD, deux évaluations en présentiel (chacune sur 10) doivent être effectués avant le **17/06/2021**, étant donné que la note d'assiduité n'est plus prise en considération dans l'évaluation.

La séance fut levée à 13h00

Le chef de département

